

Mollans pour Tous



BULLETIN MUNICIPAL N°5

SOMMAIRE

/2 : Le Mot du Maire | Edito

/3 - 6: Budget

/7 - 8 : Vie Municipale | Travaux





LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Nous voilà à mi-mandat, le présent bulletin, est en quelque sorte le reflet du travail de l'équipe municipale qui œuvre et s'attache au quotidien, à être à votre écoute et faire en sorte que Mollans puisse continuer à se développer, accueillir de nouveaux arrivants tout en gardant son âme et sa ruralité.

Les travaux de la salle des jeunes sont terminés, c'est une réussite. Ceux de la Mairie vont bon train nous devrions d'ici la fin de l'été pouvoir vous accueillir, dans ces nouveaux locaux fonctionnels.

Vous trouverez dans les pages qui suivent, un résumé du budget 2017 de la commune et celui de l'eau et assainissement. Nous avons fait en sorte que ces chiffres et tableaux soient compréhensibles par le plus grand nombre.

Sont inscrits dans ce budget, les projets de travaux avec la réfection du cours Consolin et la création du théâtre de verdure en bordure du Pisserouille (à côté de la médiathèque). Nous devrions commencer fin 2017 et poursuivre en 2018. Concernant le réseau d'eau potable nous lançons cette année la première phase de travaux, essentiellement la télésurveillance. Pour la voirie nous devrions pouvoir goudronner le Chemin du Tite, la rue des aires et réhabiliter le haut du chemin du Four à Chaux.

Un dossier qui n'avance pas comme nous le voudrions c'est celui du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous avons pris plusieurs mois de retard avec le diagnostic Agricole demandé par la Chambre d'Agriculture et l'étude environnementale. Les dossiers devant les Tribunaux, datant de l'ancienne municipalité, ne sont toujours pas réglés du fait de certains propriétaires et ne facilitent pas non plus les choses. Cependant nous espérons avoir terminé fin du 1^{er} semestre 2018. En attendant depuis fin mars 2017 nous sommes passés au Règlement National d'Urbanisme (R.N.U) qui a redonné la main au préfet en matière de décision (avis conforme du préfet pour l'obtention d'un permis).

Depuis début avril les employés municipaux s'affairent pour nettoyer, désherber, tailler et planter les végétaux pour que notre village soit prêt à accueillir l'été et ses festivités. La première aura lieu le samedi 17 juin autour du patrimoine, retenir cette date.

Je terminerai enfin par une pensée pour nos agriculteurs, dont le vignoble et les vergers ont été durement touchés par les gelées de printemps. Espérons que la récolte soit quand même au rendez-vous.

Bien à vous,
Frédéric ROUX

EDITO

2016-2017, deux années axées sur le travail. Travaux réalisés, en cours, prévus, à venir, souhaités...

Il est évident que notre village reflète une dynamique chère aux vœux des élus. Les maisons se vendent, se restaurent, s'achètent, se construisent, s'agrandissent...

Les entreprises locales de toutes disciplines sont sollicitées et participent à l'amélioration du village.

Si aujourd'hui, nous nous rendons compte que la maison médicale comme la bibliothèque, étaient une nécessité, nous pouvons admettre que la rénovation de la mairie ainsi que la restauration complète de la salle des jeunes ne sont pas un luxe.

Mollans n'est pas dénaturé. Tous ces travaux effectués ou en cours de réalisation, ne nuisent pas à la valeur de notre patrimoine. Bien au contraire, le village devient harmonieux, se structure.

Bien sûr, il y a encore des quartiers à aménager, des chemins à rouvrir et des routes à améliorer. Nous y songeons : le cours Consolin, (la « Grand'aire »), est à l'étude. D'autres projets, parfois chargés d'un peu d'utopie, sont ébauchés...mais nous ne pouvons pas tout dévoiler, pour laisser « l'effet de surprise », au cas où le rêve se réaliserait. Puis nous avons besoin de votre aval, finalement, nous ne sommes que « vos élus »...

Armand MONGE

OUVERTURE DE LA MAIRIE
De 9h à 12h du lundi au samedi inclus

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

Section fonctionnement

Total Recettes : **368 705.08 €**

La vente d'eau, redevance assainissement, la collecte des taxes et la réalisation des branchements eau et assainissement représentent 303 000 € (chapitre 70). Nous avons aussi 46 604.80 € d'amortissement de subventions de la nouvelle station d'épuration (chapitre 042) et 14 000.00 € de subvention de l'agence de l'eau (chapitre 75), ainsi qu'un résultat reporté (chapitre 002) de 5 100.28 €

Total Dépenses : **368 705.08 €**

98 645.08 € sont dédiés à la gestion du réseau entretien et réparations, 45 000 € de reversement de taxes (chapitre 011), 35 000 € de prise en charges de salaire d'employés communaux (chapitre 012), 43 560 € de remboursement de capital de l'emprunt de la nouvelle station (chapitre 66) et enfin pour la première année 141 000 € d'amortissement de la STEP (chapitre 042).

Ainsi qu'au chapitre 65 autre charge de gestion courante pour 4 000.00 € et au chapitre 67 charges exceptionnelles pour 1 500.00 €

Budget en équilibre qui ne dégage pas d'excédent.

Section investissement

Total Recettes **421 471.00 €**

Nous retrouvons les amortissements 141 000 € (chapitre 040), remboursement de la TVA avancée 36 420 € (chapitre 10), solde des subventions liés à la station d'épuration 138 656 € (chapitre 13) et un excédent et réserves de 105 395 € qui représente un total de 421 471 € qui va servir à réaliser les investissements et rembourser la part en capital des emprunts.

Total Dépenses : **421 471.00 €**

Amortissement de subventions (chapitre 040) et remboursement d'emprunts (chapters 16) pour 71 406.80 €, nous avons des restes à réaliser en investissement 209 986 €. Il est prévu de rajouter cette année 140 078.20 € (chapitre 23) de travaux qui permettront notamment de lancer la première tranche de travaux pour l'amélioration du réseau eau potable (110 078.20 €), l'achat de divers matériels, (renouvellement compteurs d'eau 30 000 € (chapitre 21), nous ne dépenserons pas tout en 2017, le solde des travaux sera reporté en 2018 pour les prochaines tranches .

BUDGET COMMUNE

Présentation des principaux postes du budget 2017

Section fonctionnement

Total des Recettes : **1 309 551.78 €**

L'excédent reporté de 2016, qui sont en fait les dépenses prévues mais non effectuées l'année précédente pour un montant de (chapitre 002) **270 204.38 €.**

Le compte produit de services qui regroupent les diverses recettes de services (cantine, fonds de soutien, périscolaire, remboursement charges maison médicale, poste, office de tourisme, etc..)

(chapitre 70) **171 200.00 €.**

Les impôts et taxes (chapitre 73) **602 172.00 €**

(avec notamment la taxe d'habitation et la taxe foncière pour 386 672.00 € en baisse par rapport au budget 2016 de 4 353.00 € et le retour de fiscalité de la communauté de commune de Vaison Ventoux pour 197 500.00 €)

Les dotations (chapitre 74) **193 087.00 €**

(avec la dotation globale de fonctionnement 115 825.00 en baisse de 9.21 % par rapport à 2016)

Les revenus des immeubles (chapitre 75) **49 124.00 €.**

Les autres produits exceptionnels (chapitre 77) **7 500.00 €**

Les opérations d'ordres (amortissements chapitre 042) **16 264.40 €**

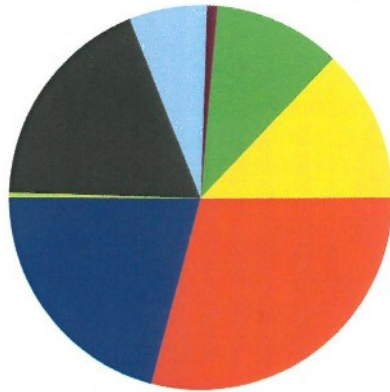
Total des Dépenses :	1 309 551.78 €
Nous avons les charges à caractère général qui sont les fournitures, les travaux d'entretien et de réparation, honoraires et les impôts et taxes.(chapitre 011)	274 030.00 €
Les charges de personnel qui regroupent les salaires et charges du personnel communal, 4 personnes aux services techniques (dont un en contrat d'avenir pour 3 ans qui est aussi sapeur- pompier volontaire), deux personnes aux services administratifs et sept autres dont 4 à l'école et trois qui partagent leurs temps entre l'EPI, la poste et la bibliothèque.(chapitre 012)	381 673.00 €
Les atténuations de produits ; correspondant à la somme que nous devons reverser à l'état, sur la fiscalité reçue dans le cadre de la péréquation.(chapitre 014)	168 156.00 €
Les autres charges de gestion courante pour 140 702 € qui comprennent les subventions aux associations (30 000 €) les versements et contributions diverses (48 402 €) et enfin les indemnités des élus avec charges sociales (62 300 €) chapitre 65	140 702.00 €
Charges exceptionnelles dont 66 000 € de reclassement de subvention et 20 000 € de remboursement de la dette due à la communauté de commune de Buis les Baronnies. (chapitre 67)	86 000.00 €
Les charges financières (remboursement intérêts emprunts) chapitre 66	11 367.00 €
Les opérations d'ordre (amortissements) chapitre 042	4 765.32 €
Et pour équilibrer le poste dépense un excédent de fonctionnement de 242 858.46 € qui est viré à la section investissement. (chapitre 023)	242 858.46 €

Section investissement

Total des Recettes	926 695.36 €
Virement de l'excédent de fonctionnement (chapitre 021)	242 858.46 €
qui se rajoute aux excédents antérieurs non utilisés (chapitre 1068)	326 707.31 €
et diverses dotations (chapitre 10)	32 288.74 €
Subventions d'investissement (chapitre 13)	232 026.00 €
qui sont liées aux travaux d'extension de la salle des jeunes et de restructuration et mises aux normes Adap 'h de la Mairie, poste et point d'info tourisme.	
Nous avons prévu aussi si nécessaire en fonction de l'avancement des travaux et date de versement des subventions un emprunt court terme de trésorerie pouvant aller jusqu'à	82 000.00 €
en attente du remboursement de la TVA avancé pour le compte du trésor par la commune.	
Autres dépenses investissement	
Dépôt et cautionnement (chapitre 165)	450.00 €
Opération d'ordre (amortissements) chapitre 040)	4 765.32 €
Opération patrimoniale (chapitre 041)	5 599.53 €
Total des Dépenses	926 695.36 €
Remboursement du capital des emprunts en cours (chapitre 16)	35 505.96 € ,
frais études et divers (chapitre 20)	32 128.00 €
les immobilisations (achats matériels) chapitre 21	39 187.16 €
Les travaux avec essentiellement 185 397 € TTC pour la salle des jeunes, 305 723 € TTC pour finir la Mairie, 102 096.00 € pour travaux de voirie et divers, la prévision d'extension du local du cabinet du kinésithérapeute (50000 € TTC) et le début des travaux fin 2017 du cours consolin et théâtre de verdure pour 55 000 € TTC .	
Soit un total au chapitre 23	698 216.00€
Ensuite un déficit d'investissement reporté (chapitre 001) de	99 794.31 €
qui constate comptablement les sommes que nous avons prévues en 2016 pour réaliser les travaux et non employées au 31 décembre 2016 ,	
ainsi que l'amortissement des subventions d'investissement (chapitre 040) pour	16 264.40 €.
Opération patrimoniale (chapitre 041)	5 599.53 €

BUDGET COMMUNE 2017 FONCTIONNEMENT

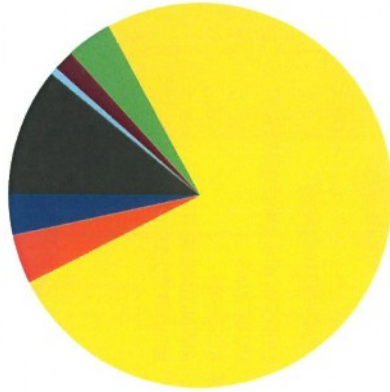
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 309 551,78 €
011 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	274 030,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	381 673,00 €
014 ATTÉNUATIONS PRODUITS	168 156,00 €
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	140 702,00 €
66 CHARGES FINANCIÈRES	11 367,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	86 000,00 €
023 VIREMENTS SECTION INVESTISSEMENT	242 858,46 €
042 AMORTISSEMENT	4 765,32 €



- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- ATTÉNUATIONS PRODUITS
- AUTRES CHARGES GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIÈRES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- VIREMENTS SECTION INVESTISSEMENT
- AMORTISSEMENT

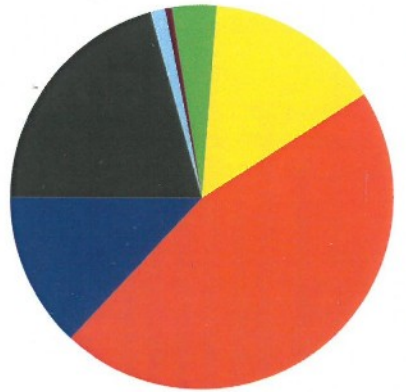
BUDGET COMMUNE 2017 INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	926 695,36 €
20 IMMO INCORPORELLES	32 128,00 €
21 IMMO CORPORELLES	38 027,16 €
23 IMMO EN COURS	699 376,00 €
16 REMBOURSEMENT EMPRUNT	35 505,96 €
040 AMORTISSEMENT	16 264,40 €
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES	5 599,53 €
001 SOLDE ANTÉRIEUR REPORTÉ	99 794,31 €



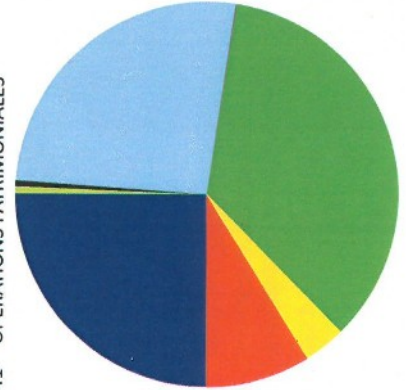
- IMMO INCORPORELLES
- IMMO CORPORELLES
- IMMO EN COURS
- REMBOURSEMENT EMPRUNT
- AMORTISSEMENT
- OPÉRATIONS PATRIMONIALES
- SOLDE ANTÉRIEUR REPORTÉ

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 309 551,78 €
70 PRODUITS SERVICES	171 200,00 €
73 IMPÔTS ET TAXES	602 172,00 €
74 DOTATIONS	193 087,00 €
75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANT	49 124,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 500,00 €
042 AMORTISSEMENT	16 264,40 €
002 RÉSULTAT REPORTÉ	270 204,38 €



- PRODUITS SERVICES
- IMPÔTS ET TAXES
- DOTATIONS
- AUTRES PRODUITS GESTION COURANT
- PRODUITS EXCEPTIONNELS
- AMORTISSEMENT
- RÉSULTAT REPORTÉ

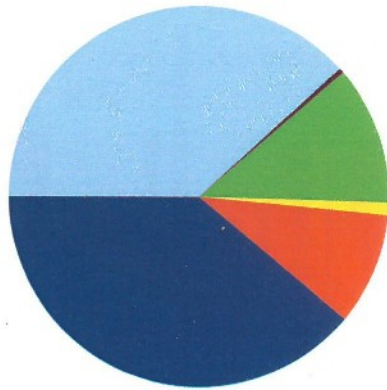
RECETTES INVESTISSEMENT	926 695,36 €
13 SUBV INVESTISSEMENT	232 026,00 €
16 CT ATTENTE TVA	82 000,00 €
10 DOTATIONS	32 288,74 €
1068 EXCÉDENTS	326 707,31 €
165 DÉPÔTS ET CAUTION	450,00 €
021 VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	242 858,46 €
040 AMORTISSEMENT	4 765,32 €
041 OPÉRATIONS PATRIMONIALES	5 599,53 €



- SUBV INVESTISSEMENT
- CT ATTENTE TVA
- DOTATIONS
- EXCÉDENTS
- DÉPÔTS ET CAUTION
- VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT
- AMORTISSEMENT
- OPÉRATIONS PATRIMONIALES

BUDGET AEP 2017
FONCTIONNEMENT

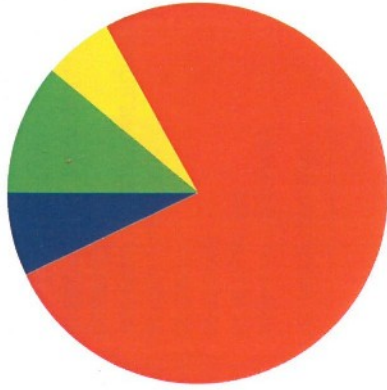
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	368 705,08 €
011 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	143 645,08 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	35 000,00 €
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	4 000,00 €
66 CHARGES FINANCIÈRES	43 560,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00 €
042 AMORTISSEMENTS	141 000,00 €



- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIÈRES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- AMORTISSEMENTS

BUDGET AEP 2017
INVESTISSEMENT

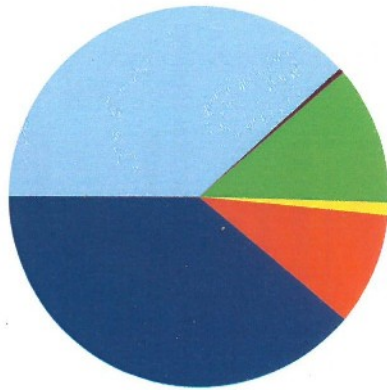
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	421 471,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 000,00 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	320 064,20 €
16 REMBOURSEMENT EMPRUNT	24 802,00 €
040 AMORTISSEMENT	46 604,80 €



- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- IMMOBILISATIONS EN COURS
- REMBOURSEMENT EMPRUNT
- AMORTISSEMENT

BUDGET AEP 2017
FONCTIONNEMENT

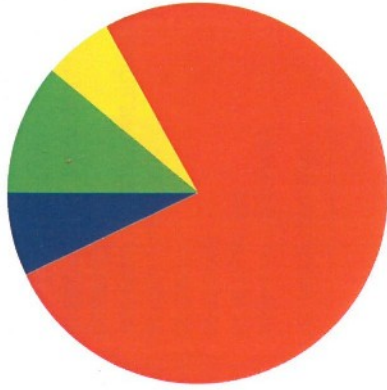
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	368 705,08 €
011 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	143 645,08 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	35 000,00 €
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	4 000,00 €
66 CHARGES FINANCIÈRES	43 560,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00 €
042 AMORTISSEMENTS	141 000,00 €



- CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIÈRES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- AMORTISSEMENTS

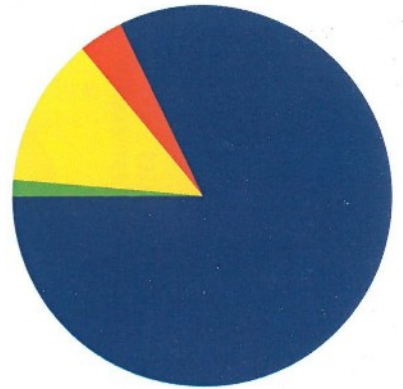
BUDGET AEP 2017
INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	421 471,00 €
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 000,00 €
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	320 064,20 €
16 REMBOURSEMENT EMPRUNT	24 802,00 €
040 AMORTISSEMENT	46 604,80 €



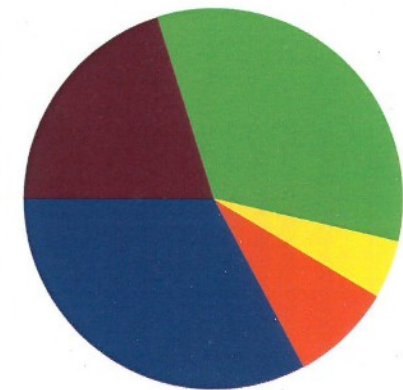
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- IMMOBILISATIONS EN COURS
- REMBOURSEMENT EMPRUNT
- AMORTISSEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	368 705,08 €
70 VENTE DE PRODUITS (EAU)	303 000,00 €
75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANT	14 000,00 €
042 AMORTISSEMENTS	46 604,80 €
002 RÉSULTAT REPORTÉ	5 100,28 €



- VENTE DE PRODUITS (EAU)
- AUTRES PRODUITS GESTION COURANT
- AMORTISSEMENTS
- RÉSULTAT REPORTÉ

RECETTES INVESTISSEMENT	421 471,00 €
13 SUBVENTION INVESTISSEMENT	138 656,00 €
10 DOTATIONS	36 420,00 €
1068 RÉSERVES	20 507,21 €
040 AMORTISSEMENT	141 000,00 €
001 REPORT SOLDE ANTÉRIEUR	84 887,79 €



- SUBVENTION INVESTISSEMENT
- RÉSERVES
- REPORT SOLDE ANTÉRIEUR
- AMORTISSEMENT
- DOTATIONS



LA SALLE DES JEUNES

Un petit bijou qui donne envie d'être ado, ou de le redevenir.

Ce bâtiment aux vitres cassées, aux carrelages dans un piteux état, aux murs lézardés et aux radiateurs défoncés, a changé d'aspect.

La salle des Jeunes a fait peau neuve. toiture refaite, isolation dans les normes, climatisation... Plafond, lumière, carreaux et peinture modernes : la grande pièce est devenue chaleureuse, claire et fonctionnelle.

Alexia Armand, l'architecte, n'a pas ménagé ses efforts. Elle a suivi les travaux avec rigueur et a su tirer partie de l'existant. Elle a redonné vie à cet espace qui avait été saccagé, vandalisé.

Pour la plupart, les artisans qui se sont retrouvés sur le chantier se connaissaient déjà. Tous des « locaux », l'ambiance était parfaite. ils s'appréciaient, ils ont travaillé avec dextérité et sans accrochage.

Bravo ! Mais arrêtons là les compliments, sinon ils vont « se la péter ! », comme on dit vulgairement.

La nouvelle salle des Jeunes, retrouvera son ancienne fonction. Cependant, la surveillance sera accrue, plus rigoureuse, la caution plus élevée et on demandera un responsable, lors des mises à disposition.

Que l'on soit enfant, ado ou adulte, on peut comprendre que le travail, c'est de la sueur, c'est de la peine, c'est du temps qu'on prend pour que la jeunesse puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

C'est l'argent de la collectivité. Donc soyez jeunes, soyez fous, mais respectez l'ouvrage de vos aînés.

Armand MONGE

CARNAVAL PLUVIEUX, CARNAVAL HEUREUX !



Comme on le sait le mois de mars , c'est le mois des fous ! Le carnaval a eu lieu le 25 mars et nous sommes passés entre les giboulées et les bourrasques.

Carmentran est parti en fumée et avec lui tous les tracas de l'hiver . Il n'a pas été jugé pour des raisons météorologiques mais il n'y échappera pas l'année prochaine. Ce fut malgré cela un moment de bonheur pour les enfants présents.

Nous tenons à saluer ceux qui sont venus déguisés en famille donnant ainsi une autre dimension à cet événement. Un grand merci à l'association École pour Mollans, à la batucada Ola et Mollans en fête. Nous vous donnons donc rendez vous l'année prochaine .

MURIEL PIZZA



LA RUE DES GRANGES

Depuis longtemps oubliée, la rue des Granges commençait à prendre cet air d'abandon que l'œil juge avec tristesse.



Murs lézardés, face à la fontaine, prêts à tomber dans les jardins. Caniveaux défoncés, chaussée déformée... Enfin, il était temps de faire quelque chose.

C'est avec l'aide du bureau d'ingénierie S.E.R.E.G et avec Daniel Peyre comme consultant, que nous avons pu lancer les travaux avec l'entreprise Missolin, retenue pour le chantier.

Chantier rondement mené, sans aucun incident et réalisé dans les temps. La rue des Granges, aujourd'hui, a un agréable trottoir, un revêtement neuf et un caniveau rassurant. Le tout donne une impression d'espace, qui change totalement l'atmosphère de la rue.

Les murs en pierre ont été réparés et nous sommes en train de travailler à l'aménagement d'un petit parking au lieudit La Sablière afin que les riverains de la rue en question, puissent trouver un poste de stationnement pour leurs véhicules.

Armand Monge

UNE RUE SANS NOM



Derrière la mairie, il y a des escaliers et derrière ces escaliers, il y a une petite ruelle en pente raide qui rejoint la place du Bicentenaire. On l'appelle : *la rue derrière la mairie*

Et bien, cette ruelle à moitié défoncée et où s'écoulaient les eaux de pluie et l'évacuation de la fontaine, sise juste au-dessus, a été complètement refaite, à l'automne. Les ateliers de la municipalité, qui se trouvent en contrebas, étaient continuellement inondés.

Aujourd'hui, même si peu de monde emprunte cette petite artère, l'espace redevient engageant. Avec sa jolie rampe et son revêtement chaleureux, elle arrête le regard, elle n'est plus cette petite « verrière » mal placée, entre la fontaine et notre bonne vieille mairie.

C'est l'entreprise Missolin qui a réalisé les travaux, à la suite de la rénovation de la Rue des Granges.

Armand MONGE



BIENTÔT UN THÉÂTRE DE VERDURE

Cela faisait quelques années que j'y pensais et c'est arrivé, depuis Novembre 2016, j'ai assouvi ce souhait de me mettre en piste sur la route du théâtre.

Après avoir joué longtemps, en amateur, avec le théâtre école de la Lance et des Baronnie, puis en professionnel avec le théâtre « Midi-Juste », j'ai donné des cours de théâtre aux enfants et adolescents en 2005 auprès de Serge Pauthe. Serge que je ne remercierai jamais assez de m'avoir fait découvrir la joie de mettre en scène les enfants et de m'avoir fait confiance pour ce poste.

Une dizaine de jeunes Mollanais se retrouvent tous les lundis de 17h à 18h30 pour le cours de théâtre sous l'égide de l'association Arc en Cie.

Cette année nous préparons un petit spectacle sur le conte.

Les personnages les plus connus y sont réunis : Chaperon rouge, Blanche-Neige, Chat-Botté, Petit Poucet, etc...
Représentation prévue fin juin.

Avis aux amateurs de théâtre de me contacter, si vous avez envie de faire partie de cette nouvelle aventure car il y a, bien sûr, la scène, mais aussi les coulisses avec les costumes, les accessoires, décors, les idées nouvelles, pour mettre en oeuvre cette passion qui nous est commune.

Renseignements auprès d'Audrey ROCCHI-BOSSE
06 67 06 89 42

JOINDRE LA MAIRIE
Rue Porte Major - 26170 Mollans-sur-Ouvèze
Téléphone : 04 75 28 70 15 | Fax : 04 75 28 79 11
www.mollans.info

LES VIEILLES RUES

J'ai montré à un ami à quoi ressemblait notre Bulletin Municipal. Il s'agissait du n°3 où l'on voit en gros plan, sur la couverture, notre fameuse fontaine au dauphin.

Théo, dans la réalisation de la couverture, avait eu l'idée d'y insérer une photo ancienne, prise sous un autre angle, mais correspondant au même lieu.

La réaction de mon ami fut spontanée :

- Oh ! Il y avait plus de monde dans la rue à cette époque !

Il est vrai que notre village est triste l'après-midi durant sa longue période hivernale. Il faut attendre les vacances pour voir les rues s'animer. Pourquoi, manger et boire, sont-ils les seuls vrais liens qui aujourd'hui, rassemblent les gens ? Pizza, moules, vin à volonté

C'est un peu dommage qu'on ne puisse arrêter sa charette près du lavoir ou freiner son vélo pour venir se raconter le déroulement d'une journée.... Un peu dommage que le coeur de notre village n'arrive plus à distribuer son oxygène dans un corps trop vaste et qui se refroidit lentement.

Nos derniers magasins ont bien du mérite à tenir pied, soutenons-les.

Ce n'était qu'un « songe d'une nuit d'hiver ».

Armand MONGE

LA SABLIERE

C'est un grand terrain qui part depuis les façades des maisons qui forment le côté Est de la rue des Granges pour aller se terminer en angle aigu dans un enchevêtrement d'arbres et de buissons.

Ce vaste espace en creux aurait pu être un petit étang. L'origine de son nom *La Sablière* vient sans doute de la construction de la voie ferrée. La SNCF de l'époque avait dû se servir en sable et graviers pour créer le chemin qui devait surplomber l'Ouvèze.

Ce terrain, à l'abandon depuis fort longtemps, a permis à diverses entreprises d'évacuer la terre de certains chantiers (notamment lors de la création de la station d'épuration). Avec le temps, une partie de ce vaste trou s'est remplie. L'idée d'aménager ce lieu est née, d'une part quand nous avons refait la rue des Granges et que la nécessité d'un petit parking pour les riverains s'est fait ressentir. D'autre part, il y avait un besoin immédiat de consolider par un enrochement le petit bâtiment jouxtant le trou.

Aujourd'hui *La Sablière* a changé d'aspect. Les promeneurs ne diront plus « Mais que vont-ils faire de cette aire pleine d'arbres morts, de pierres et de boue ? ».

Ils ne pourront plus le dire parce que le lieu a été aménagé avec goût. Il ne dépareille pas avec la nature environnante, il l'améliore.

Nous avons tout dans cet espace : petit parking, lieu de promenade, aire de jeux pour les enfants et endroit rafraîchissant en été.

ARMAND MONGE



AMITIÉ MOLLANAISE

En plus des activités de rencontres tous les vendredis après midi (jeux de cartes et autres lotos ainsi que les goûters, crêpes et bugnes préparées par Simone et Roseline), le club se diversifie et compte maintenant près de 150 adhérents et offre des activités multiples :

- Atelier couture animé par Sandrine DUQUENNE et Aline MARTIN le lundi
- Atelier Patchwork animé par Andrée AURAGNIER et Colette CORBO le jeudi
- La marche avec Ginette MOURET le mercredi
- Section Pétanque avec Michel VANHAUWAERT

Tout au long de l'année des sorties à la journée (en prévision les Baux de Provence, Marseille).

Renseignements : Le Président Serge CORBO
04 75 28 76 60 - 06 19 89 12 91



NUMÉROS UTILES:

Amitié Mollanaise

Mr Corbo 04 75 28 76 60
Mme Gonnet 04 75 28 78 14
Mr Vanhauwaert 04 75 28 19 89

CLIC Nyonsais Baronnie

04 81 58 12 74
Pôle social
3 place roumanille Nyons

RESAGE

04 75 27 25 14

Drôme Solidarité
0 810 01 26 26

CLIC du Haut Vaucluse

06 45 76 58 10 - Hôpital de Vaison
Permanence Mardi et Vendredi
8h30 - 12h | 13h30 - 17h



SILENCE ON TOURNE !

HÔPITAL DE BUIS

Les mises aux normes de l'hôpital de Buis les Baronnies nécessitent une profonde restructuration, mais les subventions, indispensables, proposées par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé restent très insuffisantes.

Pour appuyer le comité de soutien de l'hôpital, des bulletins d'adhésion sont disponibles à la Mairie et à la Poste de Mollans.

Soyons nombreux, nous sommes tous concernés !

P. DAUMIN

Dans le cadre de « Mollans sur écran » 2ème festival de cinéma en plein air, qui aura lieu les 4 et 5 août, les élèves de CM2 réalisent un court métrage.

Cette initiative a été mise en place par la mairie et Mollans en Fêtes.

Céline Verstraeten, habitante de Mollans, réalisatrice de documentaires et projectionniste au cinéma de Buis les Baronnies, intervient lors des TAP. Les enfants participent à l'écriture du scénario, sont à la fois derrière et devant la caméra, ils découvrent ainsi toutes les facettes de la réalisation d'un film.

Le court métrage sera projeté sur grand écran lors du festival, une manière d'associer les mollanais à cette manifestation pour en faire un vrai moment de partage.

Notez qu'au mois de Juin, nous aurons la chance d'accueillir le tournage de quelques scènes du film « Raoul Taburin » avec Benoît Poelvorde et Edouard Baer. Le cinéma sera donc à l'honneur, et Mollans en gros plan.

Muriel PIZZA

LES TAXIS MOLLANAIS PRENNENT LE DÉPART !

Les taxis du Val d'Ouvèze, petite entreprise familiale qui exploite depuis 1991 les licences de taxi de Mollans, (Le siège social étant à Buis depuis 2013), vient d'être reprise par un jeune couple installé à Mollans depuis un peu plus d'un an.

Laurent Courbier et sa compagne Laura Bonnefoy se sont donc lancés dans l'aventure.

Bénéficiant de l'aide et de toute l'expérience de Jean-Marie Bonnefoy, le père de Laura et après avoir suivi les formations nécessaires et obtenu les diplômes requis, ils sont depuis le 15 février les propriétaires de cette entreprise qui porte désormais le nom de « Taxis Mollanais ».

Les Taxis Mollanais sont conventionnés toutes caisses et vous proposent tous types de transports : rendez-vous médicaux, gare, aéroport, etc.

Pour les contacter : 06 15 15 67 74, par mail : taximollanais@gmail.com ou vous rendre sur le site : www.taxi-val-ouveze.fr

La municipalité, souhaite à Laurent, Laura et leurs deux jeunes enfants, Gabriel et Rafaël, une longue vie heureuse et prospère à Mollans.



Marie Claire CARTAGENA

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Toute la joyeuse équipe de Mollans en fête est heureuse de vous présenter le programme des festivités de l'été 2017. Nous espérons que chacun y trouvera du plaisir et de bons moments de partage.

Vendredi 24 juin Feu de la St Jean, Bal avec l'orchestre Syrius

Vendredi 14 juillet : Bal avec l'orchestre Dédicace

Samedi 22 et Dimanche 23 juillet : Fête votive

Samedi 22 : attractions foraines et trampoline, soupe au pistou de l'ACCA et bal avec l'orchestre Pulsion

Dimanche 23: Attractions foraines, kartings à 3 roues, repas et soirée dansante avec la discothèque mobile JL Music Show

Vendredi 4 et samedi 5 août : Mollans sur Écran (2eme édition du festival de cinéma en plein air) Programme en cours d'élaboration (projections de courts et longs métrages, expos, repas...)

Entrées libres aux projections.

Samedi 12 août : Récital « Intimement Barbara ».

Mardi 15 août : Parfum de Jazz avec « Les Doigts de L'Homme » Jazz Manouche.

Les Petits Spectacles auront toujours lieu, programmation en cours, 5 spectacles prévus entre la 2ème semaine de juillet et la 3ème d'août, probablement le jeudi.

Un programme complet est en cours d'élaboration et est disponible au point info et dans les commerces de Mollans.

CCAS

Comme tous les ans, le repas des aînés offert par la municipalité a eu lieu le dimanche 29 janvier à la salle des fêtes.

Le repas fut concocté par le restaurant « Les Tilleuls », l'animation musicale assurée par Daniel PHILIPPE. Quelle belle journée et quel plaisir de servir nos aînés.

Nous pensons aux personnes les plus âgées qui ne peuvent pas venir au repas pour diverses raisons, nous leur portons chez eux un petit colis, un sourire et un moment de discussion.

A l'année prochaine pour que nos aînés et nos élus puissent passer de nouveau un bon moment !

Michel

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

ARLAUD Marguerite Marie Eugénie
décédée le 22 mai 2016

DUPUY Jacques Christian Henri décédé le 14
décembre 2016

EBENER Yvette Marie décédée le 28 mai
2016

ROSSI Raymond Yves Roger décédé le 07
septembre 2016

MARIAGES

OMRAN Nadim Joseph et JOANNIDES
Vanessa Chloé mariés le 28 avril 2016

TARHANINT Abdelkhalik et CHOUITANE
Nadia mariés le 28 mai 2016

VILLAGE Benoit Xavier Alexandre et ROUX
Anne-Sophie mariés le 09 juillet 2016

TRANSCRIPTION

AUDIBERT Jacques André Joseph décédé le
13 septembre 2016 à Vaison La Romaine
(Vaucluse)

BRUN Marguerite Marie Emilie décédée le 27
décembre 2015 à Orange (Vaucluse)

CHABRAN Marc Pierre décédé le 18 Août
2016 à Buis Les Baronnies (Drôme)

CHARRASSE André Adolphe décédé le 29
mai 2016 à Montélimar (Drôme)

CLAVEL Bernadette Andréa décédée le 21
avril 2016 à Carpentras (Vaucluse)

MAGUIN Geneviève décédée le 31
décembre 2015 à Buis Les Baronnies
(Drôme)

MONNIER Daniel Fernand Joseph décédé le
05 août 2016 à Nyons (Drôme)

ROBERT Gilberte Lazarine décédée le 27
mars 2016 à Buis Les Baronnies (Drôme)

ROLLAND Henriette Marthe décédée le 18
avril 2016 à Buis Les Baronnies (Drôme)

ROLLAND Marguerite Raymonde décédée
le 06 mai 2016 à Vaison La Romaine
(Vaucluse)

NAISSANCES

BOULANGER Théo Lucas Pascal né le 08
février 2016 à Carpentras (Vaucluse)

GRESSENT Eden née le 22 Avril 2016 à
Orange (Vaucluse)

JULIAN Loris Denis Bernard né le 14
septembre 2016 à Carpentras (Vaucluse)

MERLIER CHANEL-MELURET Djino Patrick
Jason né le 14 juin 2016 à Carpentras
(Vaucluse)

PASCAL Lorenzo Léon né le 29 Septembre
2016 à Carpentras (Vaucluse)

PIEL Tess Lou née le 20 octobre 2016 à
Carpentras (Vaucluse)

SAINTE LUCE BANCHELIN Eli Paul Alain né le
17 mai 2016 à Carpentras (Vaucluse)

SORBIER Gabriel Eros Clément né le 19 mai
2016 à Avignon (Vaucluse)

INFOS LÉGALES

Publication gratuite d'informations

Directeur de la publication: **Frédéric ROUX**

Responsable de la publication: **Armand MONGE**

Comité de Rédaction:

Muriel PIZZA | Patrick DAUMIN | Jean-Pierre ROCCHI Michel
VANHAUWAERT | Fabienne DUVILLARD | Marie CHANET | Marie-José
SOLSONA | Marie-Claire CARTAGENA

Impression et Conception: Imprimerie des Baronnies, Buis les Baronnies